

Milieus humides et hydriques :

Demande à la Coalition Avenir Québec de maintenir les nouvelles règles de conservation

Montréal, le 25 septembre 2018 – La Fondation Rivières a appris avec consternation, dans un article de La Presse du 24 septembre 2018, que François Legault, chef de la CAQ, propose d'assouplir les règles de protection des milieux humides qui, selon lui « *manquent de bon sens* » et représentent un « *problème* » pour le développement des villes.

La Fondation Rivières dénonce cette vision du passé qui consiste à détruire des milieux humides et hydriques afin de laisser place au développement économique. Surtout que le nouveau règlement provincial récemment promulgué vise essentiellement à établir un juste prix à la valeur importante de ces milieux. Les promoteurs pourront ainsi prendre en compte la juste valeur des terrains convoités en comparaison avec les autres disponibles dans la région, et/ou à minimiser la surface touchée.

La Fondation rappelle à M. Legault que les milieux humides et hydriques sont de véritables usines d'épuration des eaux de surfaces. Ils sont des réservoirs d'eau en période de sécheresse et rechargent les nappes phréatiques. En ces temps de changements climatiques de plus en plus manifestes, voilà un avantage indéniable. De plus, ces milieux contribuent grandement à la régularisation des régimes hydrologiques, surtout en périodes d'inondations. Ajoutons enfin que ces milieux servent de refuge et de pouponnière à une foule d'organismes essentiels à la vie : insectes, animaux et plantes.

Un grand nombre de spécialistes en environnement et en économie voient maintenant les milieux humides et hydriques comme des infrastructures vertes municipales. Ces infrastructures ont l'avantage d'être déjà en place, elles ne nous coûtent rien à construire et ne coûtent rien en frais de gestion. Ainsi, les services écologiques que procurent les milieux humides et hydriques permettent de réaliser de très grandes économies aux citoyens.

Conserver et protéger les milieux humides : Voilà un comportement responsable, une vision d'avenir réfléchi et une économie durable.

Un texte résumant les bienfaits écologiques des milieux humides est disponible sur demande ou sur le site web de la Fondation Rivières.

La Fondation Rivières est un organisme à but non lucratif dont la mission est d'œuvrer à la préservation, la restauration et la mise en valeur du caractère naturel des rivières – tout autant que de la qualité de l'eau.

-30-

Pour informations : Guy Garand, vice-président

514 924-2013

presidence@fondationrivieres.org

guy.garand@crelaval.qc.ca